

APPREHENDER LA DYNAMIQUE DE LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT : L'APPORT DES ENQUETES MENAGES

Arouna SOW

Sow_around@yahoo.fr /arouna.sow@insd.bf

*01 BP 374 Ouagadougou 01, Institut National de la Statistique et de la Démographie,
Burkina Faso*

Résumé.

Les enquêtes ménages fournissent l'essentiel des indicateurs sur l'emploi dans les pays en développement. En l'absence d'enquêtes spécifiques à l'instar des enquêtes 1-2-3, les enquêtes à Questionnaire Unique des Indicateurs de Bien être de Base (QUIBB) demeurent les seules sources de données disponibles sur l'emploi. Cet article se propose d'estimer une liste minimale d'indicateurs sur l'emploi (indicateurs du travail décent) susceptibles de rendre compte des réalités du marché du travail dans les pays en développement à partir des enquêtes QUIBB. Compte tenu des objectifs multiples associés à ces enquêtes, une estimation de la précision des indicateurs retenus est fournie. Les données de l'enquête QUIBB réalisée en 2007 au Burkina Faso ont été utilisées pour illustrer l'estimation des indicateurs retenus et leurs précisions respectives.

Mots-clés. Enquêtes ménages, indicateurs du travail décent, calcul de précision

1. Contexte et justification

L'emploi demeure un problème majeur pour les pays en voie de développement notamment en raison de leur population nombreuse. Ce problème est particulièrement préoccupant pour les jeunes car ils représentent une frange importante de cette population. De nombreuses politiques publiques sont mises en œuvre en vue de venir à bout de ce problème. De ce fait, un système d'informations adéquat pour le suivi évaluation des politiques publiques de promotion de l'emploi est un impératif.

Les statistiques sur l'emploi dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier sont produites à partir des données de recensements et d'enquêtes. Toutefois, la complexité de la mesure de l'emploi dans les pays en développement nécessite l'adoption de méthodes adéquates et la conduite d'enquêtes spécifiques.

En effet, les recensements de la population malgré leur caractère exhaustif n'ont pas vocation à traiter de problématiques spécifiques telles que l'emploi dans toute leur globalité. Aussi, les

enquêtes spécifiques à l'instar des enquêtes 1-2-3 menées dans les pays d'Afrique subsahariennes au début de la dernière décennie avec l'appui technique d'AFRISTAT et de DIAL n'ont couvert que les grandes agglomérations. En attendant l'organisation d'opérations de collecte permettant d'appréhender la problématique de l'emploi dans sa globalité, les recensements et les enquêtes ménages demeurent les seules sources de données disponibles. Malgré l'importance de la problématique de l'emploi, les modules dédiés à l'emploi dans ces opérations de collecte ne sont pas pleinement exploités. Cette situation pourrait s'expliquer d'une part par la complexité de la problématique de l'emploi dans les pays en développement et d'autre part par l'inadéquation des outils de collecte utilisés dans les recensements et les enquêtes pour l'étude de l'emploi.

2. Quelques indicateurs relatifs au marché de l'emploi

Le taux de chômage au sens strict est l'indicateur sur l'emploi qui était généralement calculé dans les enquêtes ménages. Cependant, cet indicateur seul ne traduit pas la réalité du marché de l'emploi dans les pays en développement. En effet, selon la définition au sens strict, est considéré comme chômeur : *toute personne en âge de travailler sans emploi, disponible pour travailler et qui est effectivement à la recherche d'un emploi.*

Compte tenu de l'inexistence de mesures de soutien aux chômeurs dans les pays en développement, les actifs préfèrent s'occuper au détriment des conditions de l'emploi et de la nature de celui-ci.

L'adoption de nouveaux concepts sur l'emploi au niveau international en particulier le concept de travail décent et leur adaptation par les organisations continentales et sous régionales ouvrent la perspective de la définition d'indicateurs sur l'emploi mieux adaptés aux réalités des pays africains. En effet, ces indicateurs prennent en compte les facteurs relatifs aux conditions du travail notamment la liberté, l'équité, la sécurité et la dignité. Cependant, comme le souligne Ghai(2003), l'utilisation de ces indicateurs reste confrontée à la définition de ces facteurs dans le contexte des pays qui les adoptent. Cela rend difficile la comparaison des données entre les pays. En Afrique, cette situation se justifie par le fait que les indicateurs du travail décent n'ont pas fait l'objet d'une réelle évaluation de la part des pays et des organisations sous régionales et continentales. Selon le B.I.T, (2012), une harmonisation des indicateurs du travail décent s'impose au niveau du continent.

En partant de ces indicateurs et sur la base des questions disponibles dans le modèle emploi des enquêtes QUIBB : une liste minimale des indicateurs de l'emploi a été retenue. Il s'agit notamment :

- du taux de participation ;
- du ratio emploi population ;
- du taux de chômage ;
- du taux de chômage des jeunes ;
- de la proportion des jeunes exclus du système éducatif et de l'emploi ;

- du taux d'emploi informel : cet indicateur porte non seulement sur les caractéristiques de l'emploi (Formel/Informel) des personnes occupées mais aussi sur celles des entreprises qui les emploient. Il revêt un intérêt capital car le taux de chômage au sens strict est relativement faible dans les pays en développement. Cependant, le secteur informel demeure le plus grand pourvoyeur d'emploi. Faute d'informations sur la formalisation des entreprises (Reconnaissance officielle, Comptabilité formelle) dans lesquelles les personnes occupées sont employées dans les enquêtes ménages; le calcul de cet indicateur sera basé sur les caractéristiques de l'emploi offert ;
- du taux d'emploi vulnérable : c'est un indicateur qui représente la part des travailleurs pour leur compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population occupée. Il s'agit d'un indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- de la part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole : la distinction entre secteur agricole et secteur non agricole est importante car le secteur agricole demeure un secteur intensif en main d'œuvre dans les pays en voie de développement ;
- du taux de travail des enfants ;
- de la proportion des travailleurs dans les emplois précaires et;
- de la proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole.

Par ailleurs, il convient de renforcer le module emploi des enquêtes QUIBB afin de pouvoir prendre en compte un nombre important d'indicateur sans toutefois rendre l'administration du questionnaire fastidieux.

3. Sources de données

Les données issues de l'enquête réalisée en 2007 sur la base du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Bien être de Base (QUIBB 2007) ont été utilisées pour illustrer le calcul des différents indicateurs retenus. Par ailleurs, les définitions de ces indicateurs tiennent compte de celle des différents concepts utilisés dans le Système statistique du Burkina Faso telle que définie par l'INSD(2009). L'enquête QUIBB 2007 a l'avantage de fournir une base de comparaison grâce au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation réalisé en 2006 (RGPH 2006). Toutes ces deux opérations ont la particularité de contenir une section relative à l'emploi.

L'enquête QUIBB est une enquête par sondage aléatoire à deux degrés stratifié selon le milieu de résidence (Urbain, Rural) et les treize régions administratives du Burkina Faso. L'unité de sondage au premier degré est la Zone de Dénombrement (ZD) et au second degré le ménage. Ces ZD sont issues de la cartographie du pays ayant servi à la réalisation du RGPH 2006. Pour une strate donnée, les ZD sont tirées de façon aléatoire sans remise proportionnellement à leurs tailles en populations. Au second degré, un sondage aléatoire simple est réalisé dans chaque ZD échantillonnée pour le tirage des ménages. Avant de procéder au tirage des ménages, l'on procède au recensement exhaustif des ménages des ZD échantillonnées. Cette

opération permet notamment la mise à jour de la taille des ZD échantillonnées et la constitution de la base de sondage pour les ménages.

4. Principaux résultats

A l'issue de l'analyse des données issues de l'enquête QUIBB 2007, le tableau 1 fournit la synthèse du calcul des indicateurs relatifs à l'emploi ainsi que leurs précisions respectives.

Tableau 1: Synthèse du calcul des indicateurs et de leurs précisions

	Estimation	Ecart type	Coefficient de Variation
Taux de participation	84,6%	0,3%	0,3%
Ratio emploi population	82,7%	0,3%	0,3%
Taux de chômage	2,2%	0,1%	5,2%
Taux de chômage des jeunes	3,4%	0,3%	3,4%
Part des jeunes exclus du système éducatif et de l'emploi	7,9%	0,3%	4,0%
Taux d'emploi informel	94,3%	0,2%	0,2%
Taux d'emploi vulnérable	85,2%	0,3%	0,3%
Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole	16,7%	0,5%	2,7%
Taux de travail des enfants	9,6%	0,2%	2,4%
Proportion des travailleurs dans les emplois précaires	29,9%	0,3%	1,1%
Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole	28,7%	1,2%	4,1%

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête QUIBB 2007

Le marché du travail au Burkina Faso en 2007 était caractérisé par une forte participation de la population en âge de travailler (84,6%). En effet, plus de 82,7 % de cette population avait accès à un emploi d'où un taux de chômage relative faible de 2,2%. Pour la population des jeunes, ce taux était de 3,4%. Cette situation traduit la vulnérabilité de cette frange de la population dans l'accès à l'emploi. Par ailleurs, 7,9% de la population jeune était exclu du système éducatif et n'avait pas accès à un emploi.

Malgré un taux de chômage relativement faible, l'emploi au Burkina Faso en 2007 était caractérisé par un fort taux d'emploi informel (94,3%) et un fort taux d'emploi vulnérable (85,2%). Cette situation ne garantie pas la sécurité et la pérennité de l'emploi offert. Aussi, seulement 16,7% des employés du secteur non agricole étaient salariés.

Le phénomène du travail des enfants concernait 16,6% des enfants en 2007 au Burkina Faso. En outre, près de 30% des personnes occupées exerçaient des emplois précaires. Enfin, les emplois salariés dédiés aux femmes dans le secteur non agricoles ne représentaient que 28,7% des emplois salariés dans ce secteur.

L'analyse de l'écart type et du coefficient de variation révèle que les indicateurs calculés ont une précision satisfaisante.

Conclusions et perspectives

En l'absence d'enquêtes spécifiques sur la main d'œuvre dans les pays en développement, les enquêtes ménages peuvent fournir des indicateurs pertinents pour l'analyse de la participation au marché du travail afin d'évaluer les politiques publiques sur l'emploi. Toutefois, il est nécessaire d'adapter les différents concepts utilisés aux réalités des pays afin de tenir compte de la cohérence des politiques nationales. Aussi, l'utilisation des techniques de rééchantillonnage pourraient permettre d'améliorer le calcul de la précision des estimateurs. Un éventail de ces techniques est présenté par Chauvet(2011).

Afin d'enrichir les résultats obtenus, un calcul des indicateurs selon le genre, le milieu de résidence et les treize régions administratives du Burkina Faso serait approprié. Aussi, dans le but d'analyser la dynamique de la participation au marché de l'emploi ; les bases des autres enquêtes ménages réalisées au Burkina Faso seront utilisées. La comparabilité des indicateurs issus de ces différentes enquêtes est rendu possible grâce à l'utilisation de la même méthodologie d'échantillonnage.

Compte tenu des contraintes de ressources pour la réalisation des enquêtes, un renforcement du module emploi des enquêtes ménages pourraient permettre de renseigner un nombre important d'indicateurs sur l'emploi en l'absence d'enquêtes spécifiques. Cette situation permettrait d'assurer un suivi régulier des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à l'emploi. En revanche, les enquêtes ménages ne sauraient se substituer aux enquêtes spécifiques sur la main d'œuvre parce qu'elles ne s'intéressent pas notamment aux caractéristiques des entreprises.

Bibliographie

- [1] B.I.T. (2012), Les indicateurs du travail décent en Afrique : Une première évaluation à partir des sources nationales, Genève.
- [2] Chauvet, G. (2011), Domaine d'enquête : Estimation de variance et introduction à l'estimation sur petits domaines, Atelier Statistique de la Sfds.
- [3] Ghai, D. (2003), Travail décent: concept et indicateurs, *Revue internationale du Travail*, Vol. 142, n°2.
- [4] I.N.S.D. (2009), Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, Ouagadougou.